



Locatio

Garantie des risques de la location immobilière

Proposition d'assurance
(Mkt - Locatio - Garantie des risques de la location immobilière
CG N° 06 30/06/2016)

VALLOIS

Code : ..E75082
N° ORIAS :

Client oui non

N°

Attention : Pour être recevable, la proposition doit obligatoirement être obligatoire jointe au formulaire d'étude #1.

Affaire nouvelle : oui non
Date d'effet : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|
Echéance annuelle : |_|_| |_|_|

Avenant à la police N°.....
Paiement : Annuel Trimestriel Mensuel

Qualité du proposant

Raison Sociale :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax : E-mail :
Nom du dirigeant : Date de création :
Carte professionnelle N° : Organisme professionnel :
Organisme de caution : Montant de la garantie :

Caractéristiques du portefeuille

Portefeuille
Nombre de lots d'habitation gérés sur l'ensemble du portefeuille de gestion :
Nombre de propriétaires : Montant annuel des loyers :€
Catégorie d'habitation : Appartement : %,
 Pavillon : %,
 Autre : % } T1 : T2 : T3 : T4 et + :
Montant du loyer mensuel le plus élevé :€
Montant moyen du loyer mensuel :€
La gestion du portefeuille est-elle entièrement informatisée ? oui non
Contentieux
Nombre de dossiers remis à l'avocat ou à l'huissier depuis deux ans :
Nombre de dossiers toujours en cours à ce jour :
Montant des impayés à ce jour (y compris estimations) : €

Garanties

Loyers Impayés, Détériorations Immobilières, Protection Juridique Propriétaire Bailleur
 Vacance locative (réservée aux lots ayant fait l'objet d'une location ininterrompue au cours des 12 derniers mois)
Nombre de lots à usage d'habitation non loués :soit :% du nombre de lots gérés
Nombre de locations annuelles :relocations annuelles :

Antécédents

Le proposant a-t-il proposé à ses clients, au cours des 24 derniers mois un contrat couvrant tout ou partie des garanties souhaitées ?
 oui non
Si Oui, précédente Compagnie : N° de Police :
Résilié par : le Souscripteur la Compagnie Date :Motif :

Joindre à la demande d'assurance la statistique sinistres communiquée par le précédent assureur

Vallois Assurances – Siège social : 94 rue Saint Lazare – 75009 Paris – Tel 01 45 26 29 29 – Fax 01 45 26 58 85 – www.cabinetvallois.fr – Sarl au capital de 11 360 EUR - RC Paris 592015721 – Code APE 6622Z - N° ORIAS 07 019 240 - www.orias.fr - Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L512-7 du code des Assurances sous le contrôle de l'ACPR, 61 rue Taitbout 75009 Paris. Cabinet Vallois exerce son activité en fonction de la nature du risque en application des dispositions de l'article L520-111 b (la liste des compagnies partenaires est disponible sur simple demande) du code des assurances. Réclamation : servicereclamations@cabinetvallois.fr. En application du Code de la consommation, le Médiateur de l'Assurance est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pas pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement auprès des services de votre courtier. Il peut être saisi par quelconque des moyens suivants : par voie postale à La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA TSA 50110 75441 Paris Cedex 09, par mail à le.mediateur@mediation-assurance.org ou via le site internet www.mediation-assurance.org. Les opérations d'assurances sont exonérées de TVA en vertu de l'article 261 C 2° Code Général des Impôts.

Le proposant

Déclare que les réponses données ci-dessus sont conformes à la vérité et propose qu'elles servent de base à l'établissement du contrat,

Reconnaît avoir été informé que toute omission ou déclaration inexacte l'expose à supporter tout ou partie des conséquences d'un sinistre conformément aux articles L.113-8 (nullité du contrat) et L.113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.

Reconnaît avoir été informé que les garanties du contrat sont sans effet lorsqu'une interdiction de fournir un contrat ou un service d'assurance s'impose à l'assureur du fait de sanction, restriction ou prohibition prévues par les lois et règlements.

Reconnaît avoir été informé que les informations communiquées ne feront en aucun cas l'objet d'une quelconque utilisation par l'assureur, autre que celle nécessaire à la gestion, l'exécution du contrat, au suivi qualité et à la définition de la politique technico commerciale interne. Pour ces besoins, les destinataires des informations sont les différents services de l'assureur : informatiques, production, sinistres, commerciaux, contrôle, leurs sous-traitants, prestataires, intervenants, les assureurs, les réassureurs partenaires et organismes professionnels et de contrôle de l'assureur. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le proposant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations le concernant, qui peut être servicereclamations@cabinetvallois.fr.

Reconnaît avoir été informé que pour répondre à ses obligations légales, l'assureur met en œuvre un traitement de surveillance ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Fait à : le,

Signatures :

L'intermédiaire

Le proposant

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Document à renvoyer sur : contact@cabinetvallois.fr

Art. L.112-2 du Code des assurances : la proposition n'engage ni l'assuré, ni l'assureur, seule la police ou la note de couverture constate leur engagement.